Tri Sélectif PAPIERS, CA



RTONS et EMBALLAGES À RECYCLER!

Le tri : Pensez à mettre dans le bac jaune :

Tous les papiers : journaux, magazines, enveloppes, courriers, lettres, livres, cahiers, ... mais aussi mouchoirs, essuie-tout, papier cuisson, papier étirable,...

Tous les cartons : ils doivent être pliés. Les gros cartons doivent être déposés en déchèterie.

Tous les emballages : tous ceux qui protège et contient quelque chose (en plastique, en métal, en carton ou en papier).

exemple : le pot de yaourt, le tube de dentifrice, le paquet de gruyère, la boite de conserve,

Les déchets doivent être déposés en VRAC et VIDÉS dans le bac jaune !



Testez-vous en jouant sur ce site d'Ecofolio!

Trier c'est mettre les choses au bon endroit!

Où déposer mes emballages à recycler ? Dans les bacs à couvercle jaune en vrac.

Si j'habite dans un centre bourg et si je bénéficie d'une collecte devant ma porte : où obtenir un bac ?

Au SIPOM – 19 Avenue Marie Curie – Revel Horaires d'ouverture : 8h-12h et 14h-17h du lundi au vendredi

Que faire des gros cartons (Emballages de meubles, d'électroménager, de jouets...) ?

Les apporter à la déchèterie de manière à :

- Ne pas encombrer les conteneurs
- Ne pas encombrer les camions de collecte
- Ne pas risquer d'interrompre la chaine de tri

Ne pas remplir les cartons avec d'autres déchets, même recyclables

- carton rempli est considéré comme refus sur la chaine de tri
- cela prend trop de place dans les bacs

Ne rien déposer à côté des conteneurs :

- les cartons ne sont plus recyclables s'ils sont mouillés
- le cadre de vie et la propreté de la ville seront améliorés